

RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT DE DISPOSITIFS MEDICAUX DANS UN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE: COMMENT FIXER LE SEUIL DE DECLENCHEMENT DE L'ACHAT POUR COMPTE?

A. BOVE¹, M. Sabatier¹, AL. Ferrand¹, E. Retho¹, J. Lafont¹, D. Pecani¹ M. Castel-Molières¹

¹Équipe pharmaceutique, CHU Toulouse

INTRODUCTION

Une augmentation du nombre de ruptures d'approvisionnement de dispositifs médicaux a été observée dans notre établissement. Ces ruptures sont responsables de dysfonctionnements et d'impacts en coût et en temps non négligeables. Un logigramme décisionnel a été créé pour aider au traitement des ruptures. En cas d'alternative chez un fournisseur de substitution un achat pour compte (APC) peut être activé. L'objectif de ce travail est d'analyser et évaluer l'impact financier des ruptures observées afin de déterminer un seuil de déclenchement de l'APC.

MATERIEL ET METHODES

Etude rétrospective sur 18 mois, de juillet 2015 à décembre 2016, à partir des données du tableau de suivi des ruptures d'approvisionnement des dispositifs médicaux. L'impact économique pour l'établissement a été calculé pour les ruptures ayant fait l'objet d'une alternative chez un fournisseur concurrent.

RESULTATS

CHIFFRES CLÉS :

251 ruptures recensées sur **18 mois** :

33 dépannages (fournisseur différent)

✓ 20 ruptures → perte financière pour le CHU

✓ 9 ruptures → économie pour le CHU

✓ 4 ruptures → aucun impact financier

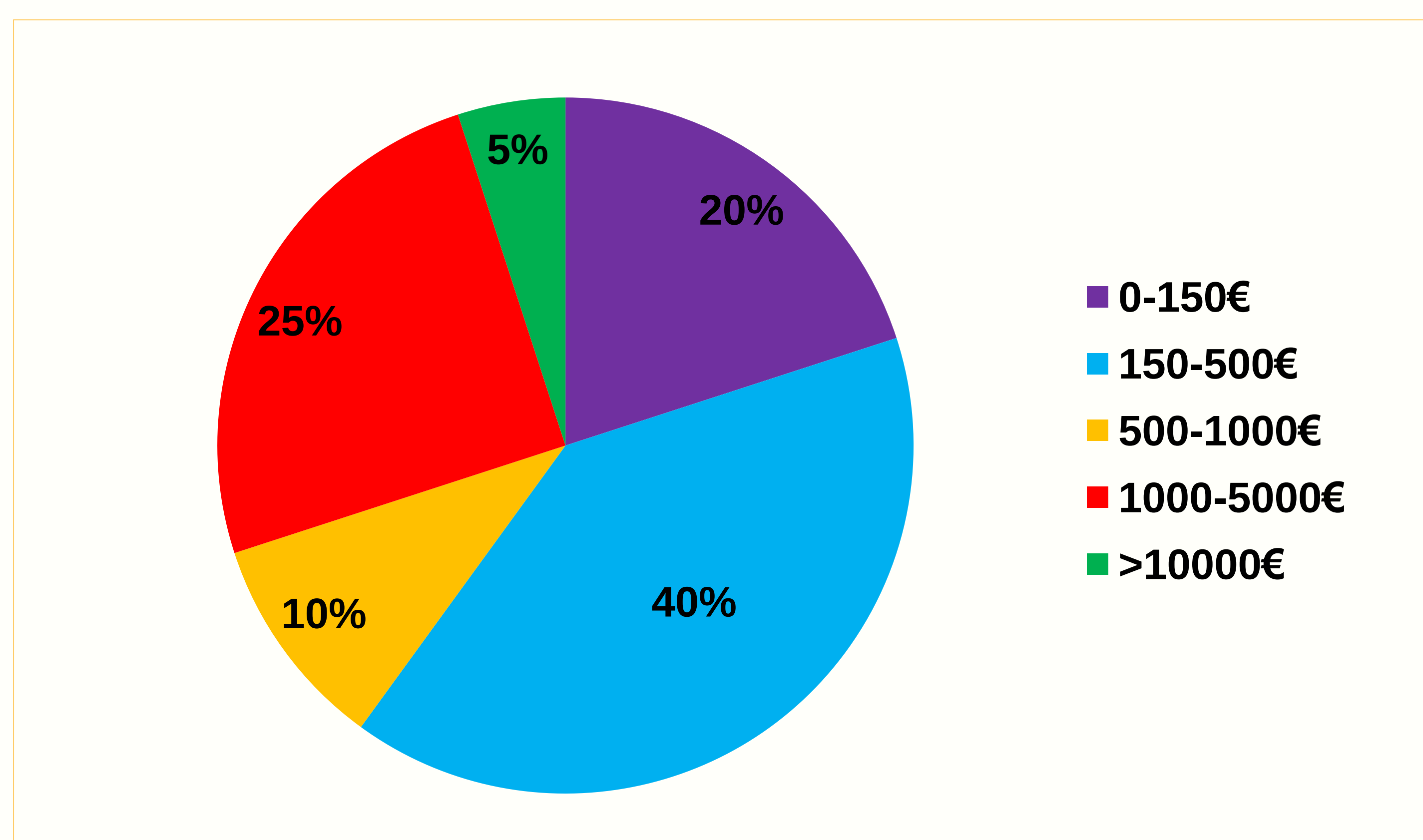
IMPACT FINANCIER POUR LE CHU SUR LA PERIODE:

PERTES TOTALES : 32517 €

ECONOMIES TOTALES : 7643 €

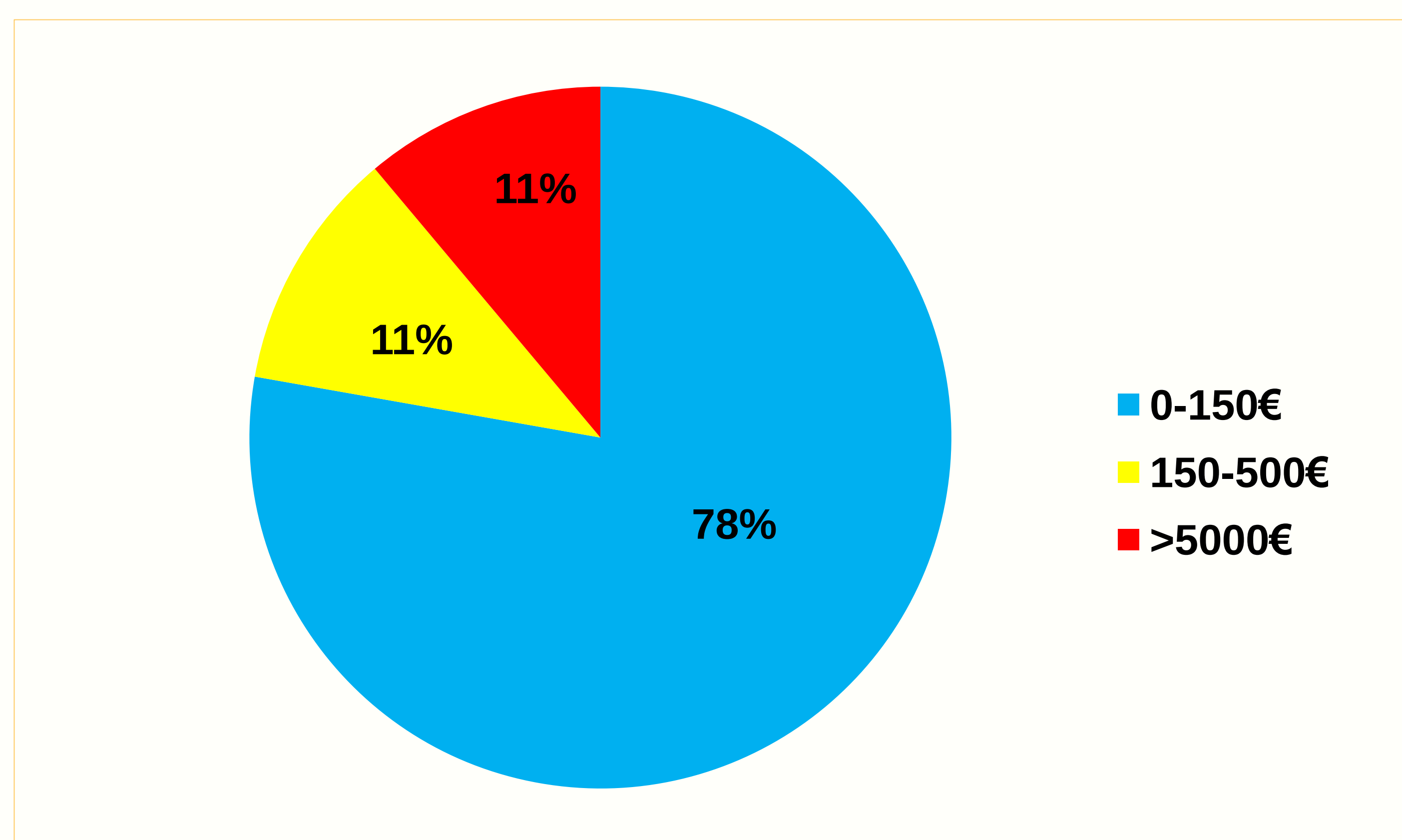
Delta négatif : 24874€

Les pertes financières par rupture sont comprises entre 30 € et 19520 €



Pourcentage de ruptures ayant engendré une perte financière par tranche financière

Les économies réalisées par rupture sont comprises entre 26 € et 6626 €



Pourcentage de ruptures ayant engendré une économie par tranche financière

CONCLUSION

La mise en place d'une procédure d'APC permet d'éviter les surcoûts liés aux ruptures. Cette procédure nécessitant du temps a un coût (coût en ressources humaines, récupération des factures...). Par conséquent un seuil de déclenchement de l'APC a été établi à 500 euros permettant de récupérer 92.7 % du montant de la perte financière totale. Ce seuil a été intégré au sein du logigramme de traitement des ruptures.